

## ANNEXE VIII

### FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES AUX UTILISATIONS D'ENGRAIS ET AUX CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES VERTS DE LA PRINCIPAUTÉ (1/2)

Formulaire à envoyer par courriel à [environnement@gouv.mc](mailto:environnement@gouv.mc) ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

#### LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Année des données déclarées : \_\_\_\_\_

#### ENGRAIS

Type d'engrais	Quantité (en kg) utilisée	Teneur (en %) en azote	Composition chimique (Sulfate et nitrate d'ammonium, urée, phosphates de monoammonium, de diammonium, etc.) <b>Joindre la fiche produit</b>

La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.

## ANNEXE VIII (suite)

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES AUX UTILISATIONS D'ENGRAIS ET AUX CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES VERTS DE LA PRINCIPAUTÉ (2/2)
---

### CARACTÉRISTIQUES DU BOISEMENT

- **Surface (en m<sup>2</sup>) d'espaces verts recensée :**

--

- **Nature du boisement de ces espaces :**

- *Indiquer le nombre d'arbres en indiquant pour chacun l'espèce et son âge estimé (vous pouvez joindre un document en format électronique de type Excel)*

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant

*La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.*